



Le président de la République a déclaré l'égalité femmes-hommes « grande cause nationale » du quinquennat. Aussi, le ministère de l'action et des comptes publics a entamé une concertation en vue d'un nouvel accord sur l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique (FP). Lors des premiers échanges, un point d'étape de l'accord égalité, datant de 2013, révèle qu'après 5 ans, encore trop peu d'avancées concrètes ont été faites.

Huit organisations syndicales de la FP au travers d'un courrier adressé au secrétaire d'État en charge de la FP, Olivier Dussopt, ont fait part de leur inquiétude quant à la véritable volonté du gouvernement de faire de l'égalité une priorité.

En effet, les dernières réformes et les restrictions budgétaires marquent de fortes régressions sociales en totale contradiction avec l'exigence d'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

**DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LA CGT AVEC LES AUTRES SYNDICATS ONT FAIT PART DES POINTS INCONTOURNABLES POUR UN ENGAGEMENT SUR UN NOUVEL ACCORD:.**

- La revalorisation des métiers et filières à prédominance féminine avec comme finalité la négociation de revalorisation des grilles indiciaires;
- La prise en compte de la pénibilité des métiers à prédominance féminine;
- La neutralisation effective et réelle des effets des congés maternité, des congés afférents à la grossesse, congés parentaux et toutes absences liées à la grossesse et à l'éducation des enfants sur les carrières;
- Le développement des dispositifs de garde d'enfants adaptés;
- La mise en œuvre de mesures contraignantes pour les employeurs publics concernant la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

**Public:** [Egalité Femmes/Hommes](#)  
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---